
MATIÈRE JAUNE

**Guide de soutien
à la relève artistique
de la Mauricie**

**arts de la scène
musique et chanson**



culturemauricie
LA CULTURE, C'EST NOTRE FORCE

2025

Musique et chanson en Mauricie

Plusieurs artistes de la région ont des carrières foisonnantes sur la scène locale, nationale et internationale. Afin d'atteindre un niveau professionnel, il est primordial de s'outiller en misant sur l'acquisition de nouvelles compétences et sur la connaissance des différentes ressources professionnelles de la Mauricie et d'ailleurs.

LOI

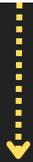
La Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène et sur leurs contrats avec les diffuseurs [L.R.Q.c.S-32.1](#) détermine les critères pour obtenir le statut professionnel. Elle s'applique aux artistes de la scène (y compris le théâtre, le théâtre lyrique, la musique, la danse, le cirque et les variétés, le multimédia, l'expérience numérique, le film, le disque et les autres modes d'enregistrement du son, le doublage et l'enregistrement d'annonces publicitaires) et aux producteurs qui retiennent leurs services professionnels. En vertu de cette loi, un·e artiste est considéré·e professionnel·le s'il ou elle correspond à cette définition :

« Un artiste s'entend d'une personne physique qui pratique un art à son propre compte et qui offre ses services ou ses œuvres, moyennant rémunération ou autre contrepartie monétaire, à titre de créateur·rice ou d'interprète, dans un des domaines mentionnés précédemment. »

LE CONTRAT

En tant qu'artiste, il est fortement recommandé d'exiger la signature d'un contrat lors de toute collaboration avec un tiers. La Loi S-32.1 assujettit les artistes et les diffuseurs qui s'engagent dans une relation d'affaires à signer un contrat. Elle indique également un certain nombre de clauses que doivent contenir les contrats.

En étant membre de la [Guilde des musiciens et musiciennes du Québec](#), les artistes ont accès à des conseils en lien avec la signature des contrats.



Pour un·e artiste de la relève, devenir membre de son association professionnelle, d'une association reconnue ou d'un regroupement reconnu en vertu de l'article 10 de la loi, est pertinent puisque c'est un **premier pas vers la reconnaissance de ses pairs.**

TPS TVQ, dois-je m'inscrire?

L'artiste est considéré·e comme un "petit fournisseur" si le total des fournitures taxables (incluant les ventes, les locations, les échanges, les transferts, le troc, etc.) ne dépasse pas 30 000 \$ au cours d'un trimestre civil donné ni pour l'ensemble des quatre trimestres civils qui le précèdent. Dans ce cas, nul besoin de s'inscrire aux fichiers de la TPS et de la TVQ ni de percevoir des taxes. [Revenu Québec](#)

LE DROIT D'AUTEUR

Le droit d'auteur s'applique à toutes les œuvres originales de nature littéraire, dramatique, musicale et artistique, dans la mesure où l'auteur·rice était, à la date de la création de l'œuvre, citoyen·ne, sujet·te ou résident·e du Canada ou d'un autre pays signataire.

[Le droit d'auteur sur l'œuvre](#) comporte le droit exclusif d'autoriser ou d'interdire :

- sa reproduction sous diverses formes, par exemple sous forme d'imprimés ou d'enregistrements sonores;
- son exécution en public, par exemple pour les pièces de théâtre ou les œuvres musicales;
- son enregistrement, par exemple sous forme de disques compacts, Blu-ray ou autre enregistrement numérique;
- sa diffusion par radio, câble ou satellite;
- sa traduction en d'autres langues ou son adaptation, par exemple transformer un roman en scénario de film.

Il existe aussi des droits dits « voisins » du droit d'auteur :

- le droit de l'artiste-interprète sur sa prestation incorporée à un enregistrement sonore;
- le droit du producteur sur l'enregistrement sonore;
- le droit à rémunération équitable, un droit commun à l'artiste-interprète et au producteur;
- le droit à rémunération des auteurs·trices, artistes interprètes et producteurs pour la copie privée d'enregistrements sonores, d'œuvres musicales et de prestations.

En général, la protection accordée à une œuvre demeure valide pendant toute la vie de l'artiste ainsi que pour une période de 70 ans suivant la fin de l'année civile de son décès. Par la suite, l'œuvre appartient au domaine public.

[Connaitre la loi.](#)

[Office de la propriété intellectuelle du Canada](#)

DROITS ET TRAÇABILITÉ

Pour protéger les œuvres, assurer une traçabilité lorsqu'elles sont diffusées et pour en recevoir les redevances, il est recommandé de les enregistrer à la SOPROQ (droits de production), à la SOCAN (droits d'auteur) et chez Artisti (droits des artistes interprètes).

La SOCAN

Société canadienne des auteur·rices, compositeur·rices et éditeur·rices de musique

Il est important d'adhérer à la SOCAN afin de s'assurer de recevoir une rémunération pour l'exécution publique de ses œuvres musicales au Canada et à l'international. La SOCAN gère les droits des auteur·rices, compositeur·rices et éditeur·rices de musique et distribue les revenus provenant de toute exécution ou représentation publique d'une œuvre musicale. Ce qui inclut la radio, la télévision, les salles de cinéma, les salles de spectacle, les bars, etc. [En savoir plus](#)

[Devenir membre de la SOCAN](#)

La SOPROQ

Société de gestion collective des droits des producteur·rices d'enregistrements sonores et de vidéoclips

La Soproq est une société de gestion collective des droits des producteur·rices d'enregistrements sonores et de vidéoclips. Elle perçoit et distribue les redevances qui découlent des droits d'exécution publique, de même que ceux liés à la reproduction et au régime de copie privée pour les enregistrements sonores et les vidéoclips.

La Soproq négocie également avec les services de musique et émet des licences générales pour l'utilisation des titres contenus dans son répertoire.

[Adhérer à la Soproq](#)
[Demander un code ISRC](#)

Artisti

Artisti est une société de gestion collective canadienne. Elle gère collectivement le droit à la rémunération équitable et le droit à la rémunération découlant du régime de la copie privée.

Elle offre à ses adhérent·es la possibilité de lui confier la gestion de leur droit exclusif de reproduction (radio-commerciales et Ministère de l'éducation), pour certaines reproductions de leurs prestations, ainsi que la gestion de l'ensemble de leurs droits exclusifs.

[En savoir plus](#)

[Adhérer à Artisti](#)

Composantes d'un dossier d'artiste

Le dossier d'artiste ne doit en aucun cas être négligé. Il est essentiel de s'assurer de l'uniformité, de la cohérence et du caractère personnel du dossier. De plus, tenir à jour chacun des éléments de ce dossier est primordial. Parfois ardu à rédiger, le dossier d'artiste témoigne du professionnalisme et son utilisation avisée s'avère souvent particulièrement avantageuse.

CONSEIL



Demandez à des personnes externes de porter un regard critique sur votre dossier, ce qui vous permettra de prendre du recul et de le clarifier s'il y a lieu.

LETTRE DE PRÉSENTATION

Cette lettre sert à présenter le dossier et à donner au(x) responsable(s) de la sélection l'ensemble de l'information spécifique concernant l'artiste. Les coordonnées de l'artiste doivent apparaître sur cette lettre afin de faciliter le suivi.

CURRICULUM VITAE

Le CV doit être rédigé avec rigueur. Il est exigé pour chercher du financement (bourses, prix, commandites et subventions), présenter un projet (appel de dossiers, proposition de projets, soumission), communiquer son travail auprès du public et des médias, obtenir la représentation d'une agence, réussir une vente, élaborer son site, etc.

Il est conseillé de retirer de son CV les expériences d'emploi qui ne sont pas en lien avec les arts ou un domaine connexe. Un CV fait mention des expériences professionnelles et, indirectement, des compétences. Ce document dresse en ordre chronologique décroissant l'historique des activités professionnelles connexes avec la profession d'artiste. Le CV doit idéalement totaliser entre une et quatre pages.

DÉMARCHE ARTISTIQUE

Ce texte doit être clair, concis, et tenir sur environ une page. L'optique est de détailler sa carrière et de décrire son style de musique. La démarche artistique permet de créer des liens entre les différents projets créatifs et de témoigner des visées du travail de l'artiste. Elle doit bonifier et non répéter les autres éléments du dossier. La démarche artistique est constamment à reformuler, à réécrire, car à l'instar du travail de création, elle est en constante évolution, en mouvance.

PHOTOS

Il est fortement conseillé d'engager un-e photographe professionnel-le pour la réalisation de ses photos, car la qualité du matériel visuel est primordiale dans un dossier d'artiste. Incluez le crédit photo. Puisque ces images vous représenteront, il est important de bien réfléchir sur vos visées artistiques avant de les associer à votre dossier de présentation.

EXTRAITS D'OEUVRES

La qualité des extraits d'œuvres liées au projet n'est en aucun cas à négliger. Une faible qualité sonore peut grandement nuire à votre dossier.

DOSSIER DE PRESSE

Bien que le dossier de presse ne soit pas un élément obligatoire du dossier d'artiste pour les créateur-rices de la relève, il peut influencer positivement les décisions des comités de sélection. Afin de le réaliser, il faut numériser les photos et articles publiés sur son travail artistique dans les journaux, les revues spécialisées et les ouvrages dédiés à la pratique (inclure auteur-riche, titre de l'article, titre du périodique ou du journal, ainsi que la date de publication). Les transcriptions de critiques radiophoniques et les entrevues télévisuelles peuvent également figurer dans le dossier de presse.

DESCRIPTION DE PROJET EN VUE D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION

Ce texte permet de mieux comprendre le projet artistique et d'en évaluer la faisabilité. Il est important de s'assurer que les idées énoncées dans la description écrite du projet, la langue utilisée et la présentation soient claires et détaillées. Il faut susciter l'intérêt du comité, lui donner envie que les créations existent. Un échéancier de travail est parfois exigé, de même qu'un budget. Selon les demandes de subvention, la longueur demandée pour la description du projet peut fluctuer entre une et trois pages.

Proposer son spectacle à un diffuseur

VENDRE SON SPECTACLE

Pour vendre son spectacle, il faut maîtriser l'art du réseautage, savoir parler aux gens, prendre les devants. Il est conseillé d'échanger avec les autres artistes de la région afin d'en apprendre davantage sur leur expérience de scène ainsi que sur leurs impressions au sujet des différents diffuseurs.

En guise d'inspiration, il est possible de visiter les sites des artistes du même genre musical que le nôtre et de regarder où ils et elles sont diffusé-es. Vous pouvez dresser une liste des lieux intéressants pour proposer votre spectacle et même élaborer une "stratégie de séduction" pour vous présenter!

UN DIFFUSEUR, UN COURRIEL

À moins d'avis contraire, il est recommandé de communiquer par courriel avec les diffuseurs (un courriel personnalisé pour chaque diffuseur contacté). Cet envoi doit contenir un bref message, direct et précis, qui donnera le goût au diffuseur d'en savoir davantage sur vous, en tant qu'artiste, et sur le spectacle proposé.

Le courriel doit contenir :

- Une biographie
- La description du spectacle
- De l'information concernant les différentes formules de présentation possibles
- Le coût de chacune des formules
- Une vidéo de qualité du spectacle proposé

Il est important que l'ensemble de vos plateformes de diffusion figure dans votre signature (site web, réseaux sociaux, Bandcamp, etc.).

Présentez uniquement des outils de qualité professionnelle. Gardez à l'esprit que ce courriel a un impact décisif dans le processus de sélection.

*C'est lors de futures communications avec le diffuseur qu'il sera de mise de parler des différents besoins techniques, du temps de montage, etc.

CONSEIL

Avant de faire parvenir votre offre de spectacle à un diffuseur ou à un événement, assurez-vous que les orientations artistiques du lieu sont cohérentes avec votre style, votre démarche. Ce diffuseur programme-t-il des artistes de la relève? Les diffuseurs reçoivent des centaines d'offres de spectacles... Il faut savoir se démarquer, susciter l'intérêt!

Artistes et entrepreneuriat

Gérer sa carrière créative comme on gère une entreprise

L'artiste doit avoir une vision, un plan d'affaires, une stratégie marketing. Il doit s'occuper sérieusement de ses finances. Être organisé·e est une qualité importante pour réussir en musique et en chanson. Respecter les échéances, les dates de tombée, honorer ses engagements, c'est crucial.

DÉFINIR SON ART

Avant toute chose, l'artiste doit être capable de se définir. Savoir ce qu'il a à offrir, ce qui le distingue des autres. Autrement dit, connaître ses créations afin de pouvoir les vendre avec succès.

PRODUIRE ET DIFFUSER DES SIMPLES

Pour se faire connaître, l'artiste doit développer des stratégies de diffusion, par exemple déposer un ou des simples à intervalle régulier sur une plateforme (Bandcamp, Soundcloud, Spotify, etc.). Un·e réalisateur·rice, un·e ingénieur·e de son, des musicien·nes de sessions, un studio pour faire le mixage, le « matriçage » et un·e photographe seront probablement nécessaires pour présenter un produit de grande qualité.

BÂTIR SON AUDITOIRE

Tout artiste doit connaître son public, savoir à qui il ou elle s'adresse. Connaître son public permet de cibler adéquatement les canaux de communication à utiliser pour maintenir un dialogue constant avec ses fans. Chaque prestation compte. Il est essentiel de demeurer en phase avec sa démarche artistique, de prêter attention à la qualité du son, à ses interventions orales. Bref, tout doit être réfléchi. Il faut également demeurer critique à l'égard de son matériel, analyser ses spectacles, prendre en note ses bons et ses moins bons coups. En début de parcours, le nombre de personnes présentes à vos prestations importe peu, car si le public est conquis, peu importe le contexte, il deviendra votre meilleur ambassadeur.

Une présence en ligne est essentielle. Avoir un site Internet, utiliser un outil de diffusion (Bandcamp, SoundCloud ou autre) et différents médias sociaux (Facebook, Instagram, TikTok, YouTube, etc.) est un passage incontournable pour tout artiste qui souhaite se faire connaître. De plus, il faut régulièrement mettre à jour les informations publiées sur ces plateformes.

Pour des trucs et astuces, voir la [boîte à outils numérique](#) de Culture Mauricie et l'article [Comment avoir une présence efficace en ligne](#).



CONSEIL

[Culture Mauricie](#) offre des formations sur mesure pour les artistes et les organismes culturels : [consulter la liste](#). Les formations ponctuelles, les stages de perfectionnement, les résidences ou le mentorat par des artistes reconnus sont également très pertinents dans un cheminement de carrière.

Bien s'entourer

Un réseau fort est gage de réussite

GÉRANCE

Son rôle est de s'occuper stratégiquement de la carrière d'artistes, de négocier les engagements professionnels de l'artiste et de développer un plan promotionnel. Une confiance absolue doit exister entre la gérance et l'artiste. Le recours à un·e gérant·e est nécessaire lorsque l'artiste n'arrive plus à gérer seul·e ses dossiers et/ou que la nature des tâches à réaliser dépassent ses capacités personnelles.

PRODUCTION

La production initie un projet et crée un spectacle. Son rôle est artistique, technique et financier. Elle détient les droits d'exploitation du spectacle. Plusieurs artistes produisent eux-mêmes et elles-mêmes leur spectacle.

DIFFUSEUR

Un diffuseur exploite une salle ou un site extérieur. Son rôle consiste à acquérir le droit de présenter le spectacle auprès du producteur. Il est important de fournir tout le matériel promotionnel possible aux diffuseurs.

ÉVÉNEMENT

Un événement est une manifestation culturelle professionnelle, ponctuelle et périodique dans un lieu physique ou en format numérique. L'événement présente du contenu artistique. De nombreux événements dédient une scène à la relève artistique.

MAISON DE DISQUES

Au Québec, il existe plusieurs petites compagnies, bien que nous remarquons surtout celles qui ont un succès du côté national et international comme [Audiogram](#), [Bonsound](#) et [Bravo musique](#). Qu'elles soient grandes ou petites, les maisons de disques ont ces fonctions principales : financement, distribution, expertise et soutien en matière de publicité et de marketing. L'artiste doit s'informer sur la maison de disques avec laquelle il travaille, sur son fonctionnement et ses engagements, avant d'accepter une offre. La perte de contrôle financier et/ou artistique, propre à certaines maisons de disques, est à considérer.

DISTRIBUTEURS RECONNUS

Il y a deux types de distributeurs : physique et numérique. [Distributeurs reconnus](#) par Musicaction.

CONSEILS

Fréquentez les spectacles et les événements en arts de la scène, les festivals, initiez les occasions de développer des collaborations avec des artistes d'autres disciplines (écrivain·es, artistes visuel·les...).

Implication sociale

S'impliquer socialement contribue à la reconnaissance de l'artiste. S'associer bénévolement à un organisme qui vous passionne, participer à un comité de travail ou de réflexion, agir à titre d'administrateur ou d'administratrice dans un conseil d'administration permet, entre autres, de développer ses aptitudes de leadership, d'accroître sa visibilité, d'établir un réseau professionnel et de contribuer à la communauté. Ces implications permettent aux artistes de la relève de renforcer leurs compétences et aptitudes entrepreneuriales tout en les sensibilisant à leur réalité de travailleur·se autonome et d'entrepreneur·e culturel·le.

CONSEIL

Au cours de leur carrière, les artistes font face à plusieurs refus. Le mot d'ordre : persévérance! L'organisme subventionneur peut répondre aux questions concernant un refus. Il s'agit de s'informer activement pour mieux se préparer à la prochaine demande.

Quelques sources de financement

→ [Conseil des arts et des lettres du Québec \(CALQ\)](#)
[Conseil des arts du Canada \(CAC\)](#)
[Fonds Mauricie](#)
[Offices jeunesse internationaux du Québec \(LOJIQ\)](#)
[Services Québec | Programme Jeunes volontaires](#)
[Société de développement des entreprises culturelles \(SODEC\)](#)
[Commandites Coup de pouce | Culture Mauricie](#)
[Résidences de création | CALQ](#)

[FACTOR](#) - Soutien à la production et à la commercialisation d'albums de musique vocale anglophone.

[Fonds RadioStar](#) - Soutien aux maisons de disques pour les projets de promotion et de commercialisation d'albums de musique vocale francophone au Canada.

[Fonds REMSTAR, programme MaxFACT](#) - Appui financier pour la création de vidéoclips.

[Musicaction](#) - Soutien à la production et à la commercialisation d'albums de musique vocale francophone, classique, musique du monde et instrumentale.

[Projet Production de vidéoclips \(PDV\)](#) - Bourses pour la production de vidéoclips de musicien·nes et de cinéastes canadien·nes émergent·es.

Pour mieux comprendre le programme de bourses aux artistes du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), voir l'[ABC des bourses du CALQ](#)

Ressources mauriciennes*

Conseil régional de la culture
Regroupement d'artistes et d'organismes culturels de la Mauricie
[Culture Mauricie](#)

Studios d'enregistrement
[Banzai](#)
[Radicart](#)
[Random Music Studio](#)
[Studio D](#)
[Studio Pantouf](#)

Diffuseurs professionnels
[Amphithéâtre Cogeco](#)
[Complexe culturel Félix-Leclerc](#)
[Culture Shawinigan](#)
[Culture Trois-Rivières](#)

Autres lieux de diffusion
[Aux berges du lac Castor](#)
[L'Grenier du Magasin Général Le Brun](#)
[Église de Champlain](#)
[Espace Shawinigan](#)
[Café-bar Zénob](#)
[La Bezotte](#)
[Su'l coin d'la Table](#)
[La Marmite à chansons](#)
[Le Memphis](#)
[L'Entité](#)
[Repère des mauvaises langues](#)
[Salle de spectacle Denis-Dupont](#)
[Rock café Le stage](#)
[Microbrasserie Le trou du diable](#)

CONSEIL

L'importance du réseau est indéniable. Sortez! Allez à la rencontre des gens de votre milieu, soyez ouvert aux commentaires et aux critiques, ne prenez rien pour acquis et misez toujours sur ce petit quelque chose qui vous démarque des autres.

Événements

[ArtikFest](#)
[Festival Brassicole de la Mauricie](#)
[Festival Saloon](#)
[Festival Western de Saint-Tite](#)
[Festivoix](#)
[Mauricie Arts vivants \(MAV\)](#)
[Fêtes nationales en Mauricie](#)
[Jeudis centre-ville de La Tuque](#)
[Festival Baobab](#)
[La Quarence](#)
[Le rendez-vous des coureurs des bois](#)
[Les Grandes Soirées Desjardins](#)
[L'Ultime édition](#)
[Noël dans l'Caxton](#)
[Pow wow d'Opitciwan](#)
[Pow wow traditionnel de Wemotaci](#)
[Sunsation Festival](#)
[Mont-Carmel en fête](#)
[Festival de la galette de Sarrasin](#)

Agences

[Agence d'artistes et de concerts Danielle Lefebvre](#)
[La tanière](#)
[Productions Gédé](#)

Organismes de collaborations interculturelles

[La Boîte interculturelle](#)
[Voix de Pasaj](#)

Lieux de formation

[Cégep de Trois-Rivières](#)
[Conservatoire de musique de Trois-Rivières](#)
[Eme Ta Voix](#)
[Long & McQuade](#)

Ressources nationales*

CONSEIL

Plusieurs ressources sont disponibles pour vous renseigner ou pour vous orienter, utilisez-les!

Instances gouvernementales

[Ministère de la Culture et des Communications du Québec](#)
[Commission du droit d'auteur du Canada](#)
[Observatoire de la culture et des communications du Québec](#)
[Statistiques du spectacle au Québec](#)
[Statistiques du disque au Québec](#)

Regroupements, associations, syndicats

[ADISQ](#)
[Agence canadienne des droits de reproduction musicaux \(CMRRA\)](#)
[Artisti](#)
[Association des professionnels de l'édition musicale \(APEM\)](#)
[Association des professionnels des arts de la scène du Québec \(APASQ\)](#)
[Association des radios communautaires du Québec \(ARCQ\)](#)
[Conseil québécois de la musique \(CQM\)](#)
[Foundation Assisting Canadian Talent on Recordings \(FACTOR\)](#)
[Guilde des musiciens et musiciennes du Québec \(GMMQ\)](#)
[Ma première place des arts \(MPPDA\)](#)
[Musicaction](#)
[Société canadienne des auteur·rices, compositeur·rices et éditeur·rices de musique \(SOCAN\)](#)
[Société de gestion collective des droits des producteurs d'enregistrements sonores et de vidéoclips \(SOPROQ\)](#)
[Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec \(SPACQ\)](#)
[Union des artistes \(UDA\)](#)

Événements et concours

[Festivals et événements au Québec](#)
[Chants de Vieilles](#)
[Festi Jazz international de Rimouski](#)
[Festival de la chanson de St-Ambroise](#)
[Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue](#)
[Festival d'été de Québec](#)
[Festival en chanson de Petite-Vallée](#)
[Festival international de jazz de Montréal](#)
[Festival international de la chanson de Granby](#)
[FrancoFête en Acadie](#)
[Pop Montréal](#)
[Igloufest](#)
[Tremplin de Dégelis](#)
[Vue sur la relève](#)

Réseaux de diffuseurs

[Radarts](#)
[Réseau centre](#)
[Réseau des grands espaces](#)
[Réseau Ontario](#)
[RIDEAU](#)
[ROSEQ](#)

Autres ressources

[Compétence culture](#)
[HEC – Chaire de gestion des arts](#)
[Société de développement des périodiques québécois](#)
[Périodiques en Arts de la scène](#)
[Périodiques en Musique](#)

Références

Plusieurs informations ont été puisées ici :
[Conseil des ressources humaines du secteur culturel \(CRHSC\)](#)

*Liste non exhaustive

**Les guides
« Matière jaune »
sont une production**



culturemauricie
LA CULTURE, C'EST NOTRE FORCE

« MATIÈRE JAUNE » fait référence à la zone du cerveau dédiée à la créativité, à l'innovation et au dépassement de soi.

2025